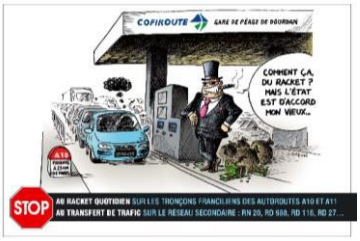
A10 GRATUITE !

Association Loi 1901



COMMUNIQUÉ

1 février 2019

Résumé de notre conférence de presse

Les péages autoroutiers ont à nouveau augmenté ce jour de 1.9%. Alors qu'en 2017 les bénéfices nets des concessionnaires se sont élevés à 2.7 Milliards d'euros, ce sont quelques 200 millions supplémentaires qui seront ponctionnés chaque année dans les poches des usagers. C'est bien au-delà de l'inflation.

Ce racket à une double cause. D'une part, les accords secrets conclus en janvier 2015 entre l'Etat et les concessionnaires qui ont planifiés pour les années à venir des augmentations de tarifs ainsi que la prolongation de la durée des concessions et, d'autre part, la poursuite d'une politique autoroutière nationale qui tourne le dos à l'intérêt général, à celui des populations et des territoires.

Le mouvement des Gilets jaunes a ouvert quelques brèches dans les dispositifs envisagés. Les péages urbains inscrits dans la loi d'orientation pour les mobilités ont été renvoyés à plus tard, quelques mesures homéopathiques relatives aux trajets fréquents ont été mises en place.

En fait, ces mesures conjoncturelles ont pour objet de tenter de calmer la colère des usagers alors qu'il conviendrait de revoir fondamentalement la place des autoroutes en les intégrant dans l'ensemble des infrastructures de transports.

Pour les usagers quotidiens des tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11, ces mesures n'auront que des impacts marginaux. Statu quo pour les usagers du tronçon Dourdan-la Folie Bessin essentiellement utilisé pour les déplacements quotidiens, notamment domicile-travail ; statu quo pour les usagers des tronçons Ablis et Allainville-la Folie Bessin effectuant moins de 10 A/R par mois ; enfin, pour la petite minorité d'usagers qui pourront entrer dans les critères restrictifs du nouveau dispositif (10 A/R par mois), la baisse sera d'environ 11 €/mois (pour des coûts annuels de 1200 €).

Nous sommes loin, très loin des niveaux d'économies annoncés par le gouvernement. Comme vient de le confirmer François de Rugy, ministre la transition écologique et solidaire, *la privatisation des sociétés d'autoroutes ne nous laisse plus aucune marge de manœuvre pour renégocier les contrats avec ces sociétés*. Il ne suffit pas de faire ce constat, il faut en tirer toutes les conséquences.

Cet aveu confirme le bien fondé de notre demande de réformes profondes du système autoroutier. Seule la reprise en main par l'Etat des concessions permettrait d'améliorer les mobilités dans les territoires périphériques aux métropoles, notamment les trajets du quotidien, et de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux.